



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Présidente : Mme FRANCHET

Membres : Mmes FORBIN, QUENTEL,
MM. BEZIA, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENNEC, MOZGALA, RAMACKERS

Excusé : M. BEAUJOUAN

PV du 13 septembre 2022

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.



MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Les feuilles de matches papier des +55 ans (de couleur verte) ont été envoyées début de semaine 37.

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Arrêté Municipal de la Mairie de Champlan

Fermeture du gymnase de la Butte comprenant les vestiaires du club de football à partir de fin avril 2022 jusqu'en janvier 2023.



Arrêté Municipal de la Mairie de Briis-sous-Forges

Fermeture du stade municipal du jeudi 18 août 2022 au lundi 19 septembre 2022.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Fermeture du terrain d'honneur du stade Faillu à Egly à compter du lundi 5 septembre 2022 au vendredi 16 septembre 2022.

Arrêté Municipal de la Mairie de Boutervilliers

Fermeture du terrain de football le 18 septembre 2022.

Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Fermeture du terrain synthétique, stade Pierre Mollet à partir du lundi 5 septembre 2022 jusqu'à nouvel ordre.

COUPES

Tirage le mardi 20 septembre 2022

Le premier tour de la Coupe Essonne et de la Coupe District aura lieu le dimanche 9 octobre 2022 pour les Seniors, U16, Vétérans et +45 ans.

Pour rappel, toutes les équipes engagées en championnat participent aux Coupes.

Si vous ne souhaitez pas y participer, merci de vous désengager avant le 19 septembre 2022.

CALENDRIERS

Seniors F à 11

Courriel de Brunoy FC

nous informant du désengagement de son équipe Seniors F à 11 évoluant en D1.

Amende réglementaire pour désengagement après parution des calendriers.

Courriel et notification Extranet LPIFF de Wissous FC

nous informant du désengagement de son équipe Seniors F à 11 évoluant en D1.

Amende réglementaire pour désengagement après parution des calendriers.

Seniors

Notification Extranet LPIFF d'Athis-Mons USO

demandant l'engagement d'une deuxième équipe Seniors.

Conséquences :

Athis-Mons USO 1 intègre la D5/A

La rencontre n° 24723224 Athis-Mons USO 1 / Coudraysien FC 1 * D5/A du 18 septembre 2022 est reportée à une date ultérieure.

Athis-Mons USO 2 intègre la D5/D

Cette équipe participera à la Coupe du District Seniors.



U14

D4/C

Suite à l'intégration de Juvisy Académie, voir la parution du nouveau calendrier.

Notification Extranet LPIFF de Juvisy Académie
demandant l'engagement d'une deuxième équipe U14.
Cette équipe évoluera en D4/C.

Courriel et notification Extranet LPIFF de St Michel FC 91
demandant l'engagement d'une deuxième équipe U14.
Cette équipe évoluera en D4/A.

U16

D4/D

Suite à l'intégration de MNVDB-Villejust, voir la parution du nouveau calendrier.

Courriel et notification Extranet LPIFF de Brunoy FC
demandant l'engagement d'une troisième équipe U16.
La Commission engage cette équipe en D4/A.

Notification Extranet LPIFF de MNVDB FC (pour l'entente MNVDB-Villejust)
demandant l'engagement d'une troisième équipe U16.
Cette équipe évoluera en D4/D.

Courriel et notification Extranet LPIFF de St Michel FC 91
demandant l'engagement d'une deuxième équipe U16.
La Commission engage cette équipe en D4/C.

U18

Courriel et notification Extranet LPIFF d'Arpajonnais RC
nous informant du désengagement de sa deuxième équipe U18 évoluant en D3/C.
Amende réglementaire pour désengagement après parution des calendriers.

+55 ans

Courriel et notification Extranet LPIFF d'Evry FC
nous informant du désengagement de son équipe +55 ans évoluant en Poule B.

Notification Extranet LPIFF de Janville Lardy ASL
demandant l'engagement d'une équipe +55 ans.
La Commission engage cette équipe en Poule B en lieu et place d'Evry FC.
La rencontre n° 24935048 Janville Lardy ASL 10 / Vigneux FCO 10 * Poule B du 18 septembre 2022
est reportée au 25 septembre 2022.

HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

Seniors



Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture Courriels et/ou Extranet

Arpajonnais RC

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D3/A et D5/D auront lieu à 15 h au stade Louis Babin n°1 à la Norville (terrain en herbe).

Accord de la Commission.

U14

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 16 h, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture des Dossiers d'Engagement

Juvisy Académie

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D4/C auront lieu à 15 h 45.

Accord de la Commission.

St Michel FC 91

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D4/A auront lieu à 16 h 30.

Accord de la Commission.

U16

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture Courriers et/ou Extranet

Arpajonnais RC

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/A auront lieu à 13 h au stade Norbert Batigne 1 à Marolles-en-Hurepoix (terrain en herbe).

Accord de la Commission.

Epinay sur Orge SC

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D4/B auront lieu à 12 h 30.

Accord de la Commission.

Morangis Chilly FC

Les rencontres à domicile des équipes U16 évoluant en D2/B et D3/B auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.



Lecture des Dossiers d'Engagement

Brunoy FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D4/A auront lieu à 14 h.

Accord de la Commission.

U18

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture Courriers et/ou Extranet

Arpajonnais RC

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/A auront lieu à 13 h.

Accord de la Commission.

Evry FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D1 auront lieu à 14 h.

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT SENIORS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Mennecy CS 1 / St Michel FC 91 1 * D2/A

Montgeron ES 1 / Boussy-Quincy FC 2 * D4/B

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Grigny US 2 / Igny AFC 2 * D1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 24725649 du 18 septembre 2022

Massy 91 FC 1 / Viry Chatillon ES 2 * D1

Reprise du dossier.

Demande de Massy 91 FC de changement d'heure via Footclubs.

Accord de Viry Chatillon ES.

Courrier de la Mairie de Villabé.

Suite à la suspension de terrain à Massy, la rencontre se jouera au stade Jérémy Perraud (Paul Poisson) (terrain synthétique) à Villabé à 17 h 30.

Accord de la Commission.



Match n° 24726449 du 18 septembre 2022

Evry Courcouronnes AS 1 / Sud Essonne 2 * D4/B

Courriel d'Evry Courcouronnes AS nous informant d'un changement de terrain pour cette rencontre.

La rencontre se jouera au stade Joséane Adélaïde (terrain synthétique).

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT CDM

Match n° 24980159 du 16 octobre 2022

Sermaise FC 5 / Angervilliers AS 5 * D2

Courriel de Sermaise FC du 9 septembre 2022.

En raison d'un problème d'alternance, la Commission fixe la rencontre au dimanche 9 octobre 2022.

CHAMPIONNAT U18

Match n° 24725194 du 18 septembre 2022

Grigny US 1 / Ste Geneviève FC 1 * D1

Demande de Grigny US de changement de date et d'heure via Footclubs.

Accord des deux clubs.

La Commission ne peut donner son accord, sans motif.

La Commission maintient la rencontre au 18 septembre 2022.

Match n° 25093876 du 18 septembre 2022

Grigny FC 1 / Ballancourt-Itteville 1 * D3/B

Courriels de la Ligue de Paris Compétitions et de Ballancourt FC

nous demandant le report du match, en raison du report du match de Coupe Gambardella du 11 septembre 2022 au 18 septembre 2022.

La Commission fixe la rencontre à une date ultérieure.

CHAMPIONNAT VETERANS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Fleury 91 FC 12 / Verrières le Buisson 11 * D1

Bondoufle AMC 11 / Port. Ris Orangis 11 * D2/B

Bondoufle AMC 12 / Vert le Grand US 12 * D3/B

Accord de la Commission.

Match n° 24723637 du 18 septembre 2022

Epinay sur Orge SC 10 / SGSSP 10 * D1

Courriel Epinay sur Orge SC nous informant d'un changement de terrain pour cette rencontre, suite à un problème d'alternance sur la 1^{ère} journée.

La rencontre se jouera sur le terrain en herbe du stade du Breuil.

Accord de la Commission.



Match n° 24723826 du 18 septembre 2022

Orsay Bures FC 11 / Soisy sur Seine AS 11 * D2/B

Demande d'Orsay Bures FC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Refus de Soisy sur Seine AS.

Demande d'Orsay Bures FC de changement de terrain via Footclubs.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

La rencontre se jouera au stade Louis Chabrat à Bures-sur-Yvette (terrain en herbe).

Match n° 24723918 du 18 septembre 2022

Chalo St Mars Boutervilliers ENT 11 / Milly Gatinais FC 11 * D3/A

Arrêté de la Mairie de Boutervilliers nous informant de la fermeture du terrain le 18 septembre 2022.

La Commission reporte la rencontre au 25 septembre 2022.

Match n° 247240006 du 18 septembre 2022

Athis-Mons USO 11 / Janville Lardy ASL 11 * D3/C

Demande d'Athis-Mons USO de changement de date via Footclubs.

Refus de la Commission, les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

La Commission maintient la rencontre à l'horaire prévu le 18 septembre 2022 à 09 h 30 à Athis-Mons.

Match n° 24728014 du 2 octobre 2022

Champlan FCO 11 / Massy 91 FC 12 * D4/A

Demande de Champlan FCO d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

La rencontre retour aura lieu à Champlan le 5 février 2023.

+45 ANS

Match n° 24977761 du 18 septembre 2022

Vigneux CO 8 / Bondoufle AMC 8 * Poule A

Demande de Bondoufle AMC de changement de date via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Refus de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 24978205 du 18 septembre 2022

Port. St Michel 8 / Ste Geneviève ASL 8 * Poule F

Courriel des Portugais St Michel nous informant de 2 rencontres le même jour à la même heure pour un seul terrain.

La Commission reporte la rencontre au 25 septembre 2022.



+55 ANS

Match n° 24977545 du 18 septembre 2022

Athis-Mons USO 10 / Verrières le Buisson 10 * Poule A

Demande d'Athis-Mons USO de changement de date via Footclubs.

La Commission ne peut accepter sans Arrêté Municipal de fermeture de terrain.

La rencontre est maintenue au 18 septembre 2022 à l'heure officielle.

Match n° 24977549 du 18 septembre 2022

VYC 10 / Morangis Chilly FC 10 * Poule A

Arrêté Municipal de fermeture du terrain synthétique Pierre Mollet à compter du 5 septembre 2022 (travaux).

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.